

Sensibiliser les jeunes aux outils numériques, ça passe aussi par l'école

ÉCRANS Ils sont de plus en plus présents en cours, s'ajoutant à l'utilisation qu'en font les élèves à la maison. Au risque de prêter leur développement?

PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH


Selon les études MIKE 2019 et JAMES 2018, la durée et la fréquence d'utilisation du numérique tendent à augmenter chez les 6-13 ans, même si les loisirs préférés demeurent des activités hors écran (sport et jeux non numériques avec les amis). En tête de consommation, les visionnages télévisés et vidéos en ligne pour les plus jeunes; les messageries instantanées et les réseaux sociaux pour les plus âgés. A cela s'ajoute le recours aux écrans dans le contexte scolaire: d'après le rapport «Les effets de l'exposition aux écrans des enfants et des adolescents» daté de 2020 et réalisée en Suisse romande sur demande de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), les élèves ont essentiellement recours à l'ordinateur à l'école (79%), principalement pour y rechercher et consulter des contenus web, mais les TBI (tableaux blancs interactifs) fleurissent à chaque rénovation d'établissement. Ou presque. «En Valais, les écoles primaires dépendent de budgets communaux. Ce sont eux qui déterminent la possibilité ou non de doter une classe de cette technologie», précise Eric Fauchère, collaborateur pédagogique médias et prévention du centre ICT-VS.

Il n'empêche, le recours à des fins pédagogiques aux TBI, beamers, ordinateurs et tablettes (par élève ou pour la classe), devient de plus en plus courant. Seul le smartphone ne semble, pour l'heure, pas être utilisé en tant que tel en classe. Eric Fauchère explique: «On vit à une époque où les écrans font partie de la vie de tous les jours, et pas uniquement à l'école. C'est pourquoi les programmes scolaires visent à la fois un apprentissage de la technique (informatique, utilisation d'un média, etc.), de la production médiatique (rédaction claire d'un document, réflexion autour des droits d'auteur, etc.) et des usages du numérique (étude des rapports sociaux qui y sont liés).» Au moment de la scolarité obligatoire, les questions de comportement sont abordées pour permettre, au secondaire II, d'avoir les bases nécessaires afin de réfléchir au big data, aux fake news, d'éveiller l'esprit critique, en somme. L'objectif étant que les élèves construisent in fine une expérience beaucoup plus autonome du numérique.

De bonnes pratiques en famille...

Les réflexions des études actuelles font toutes référence au temps d'écran. Or, définir une quantité idéale semble difficile. «Certaines familles sont plus permissives que d'autres. Contrairement à il y a encore cinq ou six ans, les parents ne souffrent

Pour aider l'enfant à apprivoiser les écrans tout en lui permettant un bon développement:



- Etablissez des règles** quant à l'utilisation à la maison, en expliquant pourquoi plutôt qu'en posant des interdictions.
- Inspirez-vous des «4 pas»** de Sabine Duflo: pas d'écrans le matin, pendant les repas, avant de s'endormir, dans la chambre de l'enfant (investissez dans un réveil).
- Encouragez le jeune à être acteur** de sa consommation d'écrans - en créant du contenu, par exemple - et plus uniquement spectateur.
- Interrogez votre propre utilisation:** vous représentez l'exemple.
- Évitez d'utiliser** le support numérique comme récompense ou punition.
- Respectez les âges légaux** pour les applications, jeux et vidéos.



«Les programmes scolaires visent à la fois un apprentissage de la technique, de la production médiatique et une réflexion sur les usages du numérique.»

ÉRIC FAUCHÈRE
COLLABORATEUR PÉDAGOGIQUE MÉDIAS
ET PRÉVENTION DU CENTRE ICT-VS

plus d'un fossé technologique; ils sont aussi des utilisateurs confirmés, avec leur façon de faire, leur seuil de tolérance, etc.» Selon Eric Fauchère, le rôle de l'école est ainsi de sensibiliser aux problèmes que les écrans peuvent engendrer plutôt que d'interdire ou de permettre leur utilisation. Un avis partagé par Anne Fostier, infirmière scolaire: «En 6H, les élèves ont souvent déjà vu des images qui n'étaient pas spécialement destinées aux enfants. Ils ne sont cependant pas forcément conscients qu'il existe des recommandations d'âges pour visionner certains films ou jouer à certains jeux. C'est ce sur quoi nous appuyons dans notre prévention.» Pour ce faire, le «3 - 6 - 9 - 12» de Serge Tisseron est souvent évoqué (pas de télé avant 3 ans, pas de console avant 6 ans, pas d'internet avant 9 ans, pas de réseaux sociaux avant 12 ans). «On explique, on ne prive pas; on définit les limites. Dans les jeux vidéo, par exemple, on prévient l'enfant: «Il te reste une demi-heure, un quart d'heure, dix mi-

nutes», pour éviter la frustration et le responsabiliser.»

... pour éviter les soucis de santé

Quantifier les heures passées devant les écrans en classe s'avère impossible selon Anne Fostier, car cela dépend de l'enseignant. «Leur utilisation présente des avantages - on l'a bien vu pendant le confinement: ces supports scolaires sont accessibles à la maison, ils permettent de développer des compétences de dactylographie, de recherche d'informations, d'acquérir des connaissances numériques, etc.» C'est pourquoi il faut rester attentif à l'utilisation des écrans au sein du foyer. A long terme, celle-ci n'est pas sans effets, comme l'explique l'infirmière scolaire: «Je constate, ces dernières années, une augmentation des enfants porteurs de lunettes. Chez les plus petits, on peut voir une moins bonne gestion de l'équilibre, ou des retards psychomoteurs. Ceux qui ont été mis tout jeunes devant les écrans présentent parfois des soucis d'apprentissage du langage. Les capacités d'attention peuvent également être réduites. Avec le confinement, un petit nombre d'enfants a aussi pris du poids, ce qui est sans doute dû au caractère passif de l'utilisation des écrans.»

Eric Fauchère est d'avis qu'il faut lutter contre cela: «Aujourd'hui, la majorité des utilisateurs de réseaux sociaux sont spectateurs de ce qui se passe; ils ne créent pas du contenu. On glisse de plus en plus dans une ère où on regarde, on assiste à ce qui se passe, ce qui n'est pas terrible pour la créativité... S'il y a un rôle à jouer de la part de l'école, c'est de placer l'élève dans une posture d'acteur de son éducation.»

Plus d'infos pour les parents sur www.promotionsantevalais.ch et pour les enseignants sur www.ictvs.ch

CONSEILS POUR LES ENSEIGNANTS

Comment utiliser au mieux les écrans en classe?

Eric Fauchère évoque trois conseils: se demander quels apports offre l'outil numérique dans l'activité mise en place, multiplier les supports en évitant la passivité de l'élève, et être capable d'intégrer dans ses cours des éléments qui font partie de la vie de ce dernier. «Un enseignant pourrait utiliser les réseaux sociaux pour faire quelque chose dans le cadre d'un projet pédagogique, par-

ler de cyberharcèlement ou de dépendance, etc. Les outils numériques ne sont plus seulement des outils de communication ou de transmission de l'info; ce sont des outils sociaux. C'est donc important de parler des lois qui s'appliquent dans ces échanges, d'apprendre aux élèves à utiliser ces technologies, mais aussi les sensibiliser aux enjeux de tout type de relation sociale.»

SANTÉ: L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

DITES-NOUS...

LUDIVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN



A qui demander conseil en matière de santé?

L'ombudsman de la santé et des institutions sociales est au service des patients mais aussi du personnel des institutions sanitaires et sociales. Le patient qui est mécontent de sa prise en charge par un professionnel de la santé ou une institution (hôpital, clinique, EMS, CMS ou institution sociale) peut s'adresser au bureau de l'ombudsman. Ce dernier le guidera vers le bon interlocuteur et proposera une médiation si nécessaire. Les employés des institutions peuvent également dénoncer des situations de façon anonyme, sans crainte pour leur emploi. Le service de l'ombudsman est gratuit et indépendant de l'administration. Vous trouvez toutes les informations utiles sur le site internet www.ombudsman-vs.ch. Une permanence téléphonique est à disposition les mardis après-midi et les jeudis matin au 027 321 27 17. Vous pouvez également poser vos questions par courrier électronique: info@ombudsman-vs.ch.

PARTENARIATS